



COMPTES 2012

**Rapport de la Municipalité au Conseil communal
sur la gestion durant l'exercice 2012**

Au Conseil communal de Saint-Cergue,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, de l'Arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes et du règlement du conseil communal de 2007, nous vous présentons le rapport de gestion et les comptes pour l'exercice de l'année 2012.

GENERALITES

ADMINISTRATION GENERALE

La charge de travail sur la Municipalité continue de croître et demande un engagement très important de chaque élu. La gestion courante est de plus en plus lourde et complexe, de nombreux gros dossiers sont en cours de traitement et les nombreuses associations intercommunales en sont les principales raisons.

Eddy Blumenstein a démissionné le 30 septembre 2012 pour des raisons familiales. Il a été remplacé par Pierre Graber, qui a repris les dicastères laissés vacants, soit la Voirie et les Bâtiments.

Notre apprentie, Caroline Beetschen, a réussi sa 1^{ère} année d'apprentissage d'employée de commerce.

Le nombre d'arrivées et de départs d'habitants reste très élevé, entraînant un travail important au niveau du contrôle de l'habitant. Au 31 décembre 2012, la population s'élevait à 2'147 habitants, en légère croissance (2'100 à fin 2011)

Au niveau informatique, les différentes mesures prises ces dernières années, notamment le changement de logiciel de gestion, entraînent une diminution des coûts de ce secteur.

REPARTITION DES DICASTERES - ANNEE 2012

Thierry MAGNENAT - Syndic

Administration générale - Finances - Police - Représentations Extérieures

Suppléant : Eddy Blumenstein (jusqu'au 30 septembre 2012)

Suppléant : Cornélia Gallay (depuis le 1^{er} octobre 2012)

Eddy BLUMENSTEIN - Vice syndic (jusqu'au 30 septembre 2012)

Routes & Voirie - Gestion des déchets - Bâtiments

Suppléant : Véronique Andersson

Pierre GRABER – Municipal (depuis le 1^{er} octobre 2012)

Routes & Voirie - Gestion des déchets - Bâtiments

Suppléant : Véronique Andersson

Véronique ANDERSSON - Municipale

Parcs & Promenades - Terrains & Alpagnes - Forêts - Tourisme - Sports

Suppléant : Thierry Magnenat

Danièle ANDRE - Municipale

Police des constructions - Instruction publique & cultes - Sécurité Sociale

Suppléant : Cornélia Gallay

Cornélia GALLAY - Municipale

Urbanisme - Eau potable & eaux usées - Mobilité - Service du feu -

Protection civile

Suppléant : Danièle André

SERVICES COMMUNAUX - ANNEE 2012

GREFFE MUNICIPAL	Frédérique VOL - Secrétaire communale
POLICE DES CONSTRUCTIONS	
CONTRÔLE DES HABITANTS	Eliane SOTTAS - Secrétaire
POLICE DES ETRANGERS	
INFORMATIQUE / SITES WEB	Christian BRIACCA - Employé administratif
FACTURATION	
BOURSE COMMUNALE	Gérald CHOLLET - Boursier communal Bourse = 70 % / Technicien = 30 %
APPRENTIE	Caroline BEETSCHEN
POLICE MUNICIPALE	Jean-Claude KUPFERSCHMID = 50 % (jusqu'à fin juin 2012)
SERVICE DE VOIRIE	Georges CHATELAIN Denis PERILLAT Pierre-Alain BURGISSER Arnaud ANDRE Saban HADZIC
INTENDANCE ET CONCIERGERIE	Yvan DEMIERRE Maria ROULIN
BIBLIOTHEQUE COMMUNALE	Suzanne BERSET
CANTINE SCOLAIRE	Nathalie CARCO - Responsable
PATROUILLEURS	Jannick BURNIER - Responsable
SKI DE FOND	
Chauffeurs de chenillettes	Jacques CUPELIN Martin JAUSSE
SERVICE INTERCOMMUNAL DES FORETS	Ce service est géré par la ville de Nyon
Garde forestier	Alain PERUSSET
Secrétaire	Viviane THEINTZ

PREAVIS ET RAPPORTS

Le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2012

Séance du mardi 20 mars 2012

Préavis No 01/2012 – Adoption du règlement relatif à l'utilisation de caméras de surveillance

La Commission ad'hoc Vidéosurveillance recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 33 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 02/2012 – Demande de crédit de CHF 265'000.00 destinée à l'assainissement des cibleries de l'ancien stand de tir de Basse-Ruche.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 34 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 03/2012 – Demande de crédit pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de voirie d'une valeur de CHF 39'349.00 en remplacement du Toyota.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 04/2012 – Demande de crédit de CHF 237'525.00 destinée à l'équipement de trois passages à niveau et la suppression d'un passage à niveau aux Pralies, amorti sur une durée de 10 ans.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 05/2012 – Adoption d'un règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 27 voix pour, 0 voix contre et 12 abstentions.

Séance du mardi 26 juin 2013

Comptes 2011 – Dans son rapport la Commission de gestion recommande à la Municipalité de tenir compte des analyses et commentaires produits et de prendre les mesures nécessaires à leur mise en œuvre. Elle encourage la Municipalité à se montrer prudente dans ses choix

d'investissements et dans sa gestion des priorités afin d'être en mesure de réaliser les projets nécessaires au fonctionnement et au développement de la commune. Elle recommande au Conseil communal de prendre ses responsabilités et de rester conséquent dans son choix quant aux investissements futurs.

La Commission de gestion recommande au Conseil communal de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2011, d'adopter le compte de fonctionnement ainsi que le bilan au 31 décembre 2011, de la libérer du mandat qui lui a été confié pour le contrôle de l'exercice 2011.

Le Conseil communal approuve les compte de l'exercice 2011 tels que présentés par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Conseil communal donne décharge à la Municipalité pour sa gestion 2011 par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 07/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 156, sis à la Chenalette, d'une surface de 670 m², propriété de Madame Héritier, promis vendu à Madame Alicia Jayne Claire Middelkoop.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 08/2012 – Demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC).

La Commission ad'hoc Protection civile ORPC recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 09/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 760, sis aux Pralies, d'une surface de 1093 m², propriété de Monsieur Olivier Mathez.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 10/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 906, sis aux Pralies d'une surface de 525 m², propriété de Monsieur Frédéric Burgher.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 11/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 53, sis à la St-Cergue, d'une surface de 601 m², propriété de Monsieur et Madame Pierre et Madeleine Lacroix.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 12/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 1003, sis aux Pralies, d'une surface de 617 m², propriété de Monsieur et Madame Eric et Sylviane Jaquet.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 13/2012 – Autorisation sur l'acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières dans une limite de CHF 100'000.00 (cent mille) par cas, ainsi qu'une autorisation d'aliénation pour les immeubles dans une limite de CHF 600'000.00 (six cents mille), charges éventuelles comprises.

La Commission des finances remarque : « les arguments présentés par la Municipalité ont convaincu la Commission du bien-fondé de cette demande. En effet le souci de réaliser les ventes de DDP dans les meilleurs délais semble approprié. De plus elle voit mal le Conseil communal revenir sur sa décision de vendre les DDP, octroyée pour la durée de la législature. Finalement la Municipalité a exprimé sa volonté de tenir le Conseil informé de toutes les ventes effectuées avec l'évolution du bilan financier ainsi obtenu. Cette procédure simplifiée semble parfaitement acceptable ».

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis par 37 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

Préavis No 14/2012 – Demande de crédit de CHF 324'000.00 destinée à la remise en état de la décharge En Bournessaint, dont CHF 149'050.00 à la charge de St-Cergue, amorti sur une durée de 10 ans.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis et son règlement annexé tels que présentés.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 15/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 921, sis aux Pralies, d'une surface de 632 m², propriété de Monsieur et Madame Jean-Michel et Blurette Gillon.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 16/2012 – Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie No 1124, sis aux Pralies, d'une surface de 455 m², propriété de Monsieur Lucas Maier et Madame Maria Diaz Maier.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 17/2012 – Demande d'autorisation de vendre une surface de terrain de 450 m², située à La St-Cergue, au prix de CHF 300.00 le m², soit CHF 135'000.00 à Monsieur Charles Schütz.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 19/2012 – Demande de prolongation de prêt de CHF 100'000.00 sur une année pour la Sté Télé-Dôle SA au taux de 2 %.

La Commission des finances dans son rapport remarque que : la demande de prolongation du prêt accordé en 2011 repose sur divers éléments – « l'enneigement du massif de la Dôle fût bon lors de la saison d'hiver 2011-2012 avec une ouverture des installations pendant 100 jours. Télé-Dôle et les autres sociétés de remontes pentes du massif de la dôle ont pu constater que la fréquentation n'a pas été optimale en raison du mois de février glacial » - « pour améliorer la situation financière de Télé-Dôle, dès la fin de la saison 2010-2011 des mesures ont été identifiées, notamment une amélioration de la promotion commerciale, la reprise du projet d'aménagement des pistes pour permettre de skier avec un enneigement minimum » - « à moyen terme, le Conseil Régional s'engagera à améliorer la viabilité de Télé-Dôle par la reprise de l'aménagement des pistes et le remboursement du prêt de la Loi sur le Développement Régional (LDR) par le Conseil Régional ». Dans ce contexte, en particulier celui du problème de liquidité à court terme de télé-Dôle, le risque pour la Commune de prolonger le prêt d'un an est inférieur à celui des pertes financières qui seraient occasionnées dans le cas où nous refuserions d'entrer en matière. A court terme, grâce à la vente des DDS, la Commune n'a actuellement pas de besoin urgent de ces CHF 100'000.00 de liquidités.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 40 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Election du bureau du conseil communal et des suppléants

Président : M. Paul Ménard

Vice-Président : M. Arnaud André

Scrutateurs : M. Michel Chavaillaz
M. Fernand Veluz

Scrutateurs suppl. : Mme Murielle Jelk
Mme Amandine Lohri

Vice-secrétaire : M. Jean-Luc Besençon

Séance du 11 septembre 2012

Préavis No 06/2012 – Demande de crédit et d'emprunt de CHF 94'000.00 destiné à la création d'un columbarium et d'un Jardin du souvenir.

La Commission des finances recommande au Conseil le renvoi du préavis à la Municipalité pour études complémentaires.

Le Conseil refuse le renvoi du préavis municipal par 15 voix pour, 16 voix contre (la voix du président tranche contre le renvoi) et 6 abstentions.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 16 voix pour, 8 voix contre et 16 abstentions.

Préavis No 20/2012 – Demande de crédit de CHF 178'500.00 correspondant à la participation de la Commune de St-Cergue pour la mise en conformité du passage à niveau de la route d'Arzier, amorti sur une durée de 10 ans.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 34 voix pour et 2 abstentions.

Préavis No 21/2012 – Demande de crédit de CHF 74'000.00 destinée au goudronnage du cheminement piétonnier des Mouilles.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 35 voix pour et 1 non votant.

Préavis No 22/2012 – Demande de crédit de CHF 45'000.00 destinée à la réfection du trottoir de la Route d'Arzier et l'embranchement de la Rue de la Gare.

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 31 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 23/2012 – Arrêté d'imposition 2013

La Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil accepte le préavis municipal par 36 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Monsieur Gilles Tirvaudey est élu à la Commission des finances.

Monsieur Pierre Graber est assermenté selon l'article 62 de la Loi sur les Communes.

Séance du 4 décembre 2012

Préavis No 24/2012 - Budget 2013

La Commission des finances remarque « La stratégie financière développée par la Municipalité pour les 4 années à venir est ambitieuse, considérant la faible marge d'autofinancement du budget qui ne laisse que peu de liberté de manœuvre. Si les nouvelles sources de revenu escomptées ne sont pas rapidement disponibles (vente des DDPs, ou encore augmentation substantielle du taux d'imposition communal dès 2014), la Commune

devra renoncer à tout investissement extrabudgétaire, ou alors s'endetter à nouveau au-delà du raisonnable.

La Municipalité a cependant déjà annoncé au Conseil que la priorité de chacun des projets serait revue en cours d'année en fonction des financements disponibles sans endettement excessif ». Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté, à la Municipalité de tenir compte des remarques et analyses présentées dans le rapport.

Le Conseil accepte le budget communal pour l'année 2013 par 30 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Nomination d'une commission pour le règlement des ordures ménagères

Sont élus à la commission :

M. Yves De Garrini, Mme Silke Gerlach, Mme Francine Lang, Mme Christiane Maillefer.

Nomination d'une commission pour le règlement des arbres et l'assainissement des gouffres

Sont élus à la commission :

M. Yves De Garrini, M. Gabriel Galibourg, M. Fernand Veluz, M. Olivier Krähenbühl.

Nomination d'une commission technique concernant le Programme d'Investissement Régional (PIR)

Sont élus à la commission :

M. Gerhard Odermatt, M. Frédéric Flück, M. Gilles Tirvaudey, Mme Marie-Joëlle Helfer-Cavillier, M. Pascal Uldry.

ADMINISTRATION

Cette année 2012, la Municipalité a fait usage des autorisations générales données par le Conseil :

- Avril 2012, Maître Thévenaz, dossier Observatoire : Fr. 25'325.-.

Assainissement des cibles de l'ancien stand de tir de Basse-Ruche (préavis 02/2012)

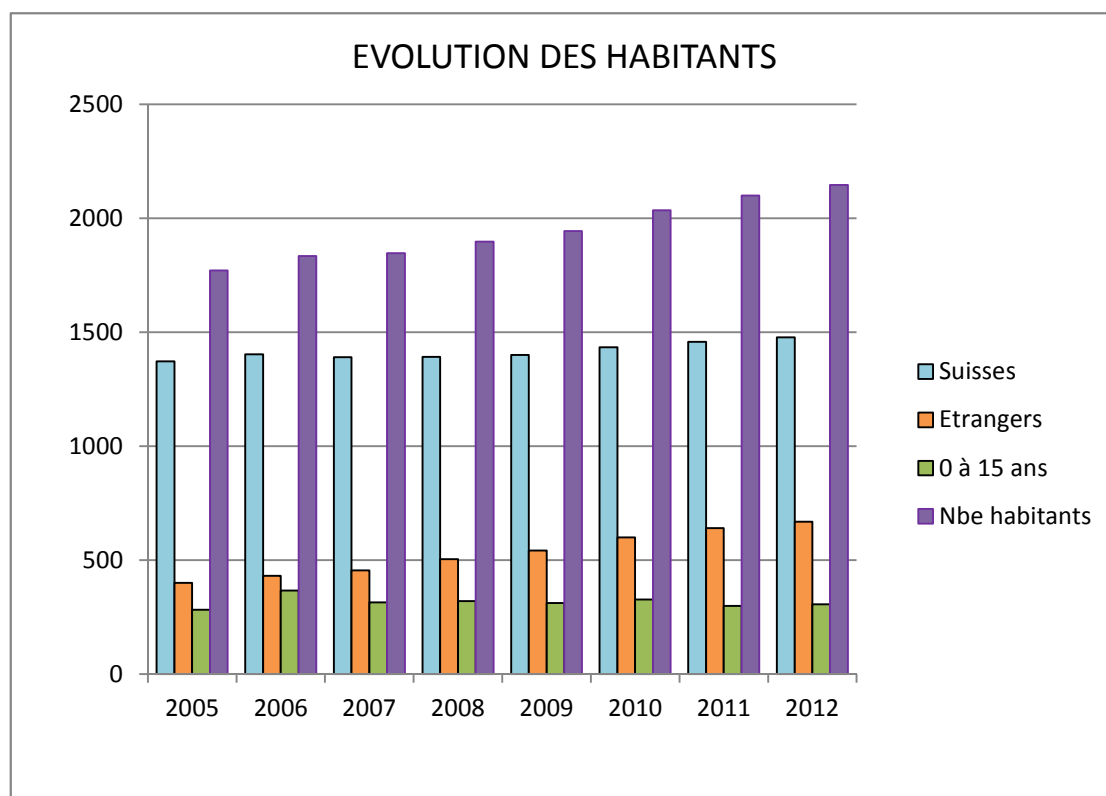
La Société de tir de St-Cergue a cessé ses activités en 1997. La butte de tir qui se situait au centre du Swin Golf était intégrée au cadastre des sites pollués.

Sous la direction du bureau d'ingénieur Aba Geol, mandaté par la Commune, les travaux d'assainissement ont été réalisés en 2012.

Population

Evolution des habitants

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nbe habitants	1772	1835	1847	1898	1944	2035	2100	2147
Suisses	1372	1403	1391	1393	1401	1435	1459	1478
Etrangers	400	432	456	505	543	600	641	669
0 à 15 ans	283	367	315	320	312	327	300	306



TOURISME

Notre village a pu accueillir cette année une partie des championnats du monde de courses d'orientation au mois de juillet, ce qui a fait du bien à notre image de station. Parce que même si les différents marchés (de fleurs, artisanal, de Noël) ainsi que la mi-été, la désalpe et le « Raquette Aventure » sont très appréciés, tant par les touristes que par les gens du village, de nouveaux événements seraient les bienvenus.

Je rappelle aux conseillers que la société de développement cherche des membres plein d'enthousiasme pour aider à préparer ces différentes manifestations et pourquoi ne pas en créer d'autres ?

SKI DE FOND

Une année avec énormément de neige nous a permis d'offrir d'excellentes conditions pendant toute la saison.

Les nombreuses sorties des machines se font évidemment ressentir dans le budget que ce soit au niveau des heures de travail des chauffeurs ou du débit de carburant.

Au mois de février a eu lieu l'inauguration du tracé TJS (Traversée du Jura Suisse).

FINANCES

COMMUNE DE SAINT-CERGUE



Eléments clés des comptes 2012

- Réforme policière à charge de la commune CHF 241'621.-. En contrepartie, bascule de 2 points d'impôts en faveur de la commune (env. CHF 142'000.-)
- Retour du fond de péréquation après décompte final 2011 de CHF 446'634.-
- Charge supplémentaire de la facture sociale selon décompte final 2011 de CHF 125'957.-
- Les revenus fiscaux des personnes physiques ne suivent pas du tout la progression constante de la population. Toutefois les impôts conjoncturels viennent compenser le manque.
- Augmentation des charges liées principalement à la hausse des coûts de l'accueil de jour des enfants et à des affectations à réserve (ventes de DDP, eau, etc...)

Conseil communal du 25 juin 2013



- Augmentation des revenus inhérente à la vente des DDP, au retour péréquatif concernant l'année 2011 et aux prélèvements sur fonds de réserves pour couvrir une partie des amortissements
- Investissements bruts pour CHF 928'332.-
- Marge d'autofinancement de CHF 1'353'073 à laquelle il faut enlever le produit des ventes de DDP (CHF 764'450.-), ce qui ramène à un montant de CHF 588'623.- ne permettant pas de couvrir les investissements
- C'est la première fois depuis de nombreuses années que le résultat final présente un déficit de CHF 180'364.-. Le budget prévoyait CHF 367'576.-

Conseil communal du 25 juin 2013



Comparatif des comptes 2009 à 2012



Conseil communal du 25 juin 2013



Comparaison Budget 2012 – Comptes 2012 et 2011

Comptes de fonctionnement épurés (par nature)

Libellé	Budget 2012		Comptes 2012		Comptes 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Totaux	11'720'460	11'352'884	12'629'054	12'448'689	11'106'259	11'231'893
Gains comptables		0		- 764'450		0
Amortissements	- 1'297'970		- 912'709		-1'044'962	
Attributions fonds réserves	- 268'494		- 1'259'814		- 459'132	
Prélèvements réserves		- 1'148'294		- 639'085		- 783'421
Imputations internes	- 694'179	- 694'179	- 693'148	- 693'148	- 694'217	- 694'217
Total	9'459'817	9'510'411	9'763'383	10'352'006	8'907'948	9'754'255
Marge d'autofinancement		50'594		588'623		846'307

Conseil communal du 25 juin 2013



Evolution des charges financières par nature

Comptes par nature	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart Budget 2012 Comptes 2012	%	Comptes 2011
Autorités & personnel	1'611'330	1'636'037	+ 24'707	+ 1,53 %	1'598'299
Biens, services & marchandises	2'737'330	2'574'857	- 162'473	- 5,94 %	2'457'912
Intérêts passifs	125'529	114'647	- 10'882	- 8,67 %	119'946
Remboursements & participations	4'522'518	4'771'654	+ 249'136	+ 5,51 %	4'345'805
Aides & subventions	423'110	538'114	+ 115'004	+ 27,18 %	225'614
TOTAL	9'419'817	9'635'309	+ 215'492	+ 2,29 %	8'747'576

Conseil communal du 25 juin 2013



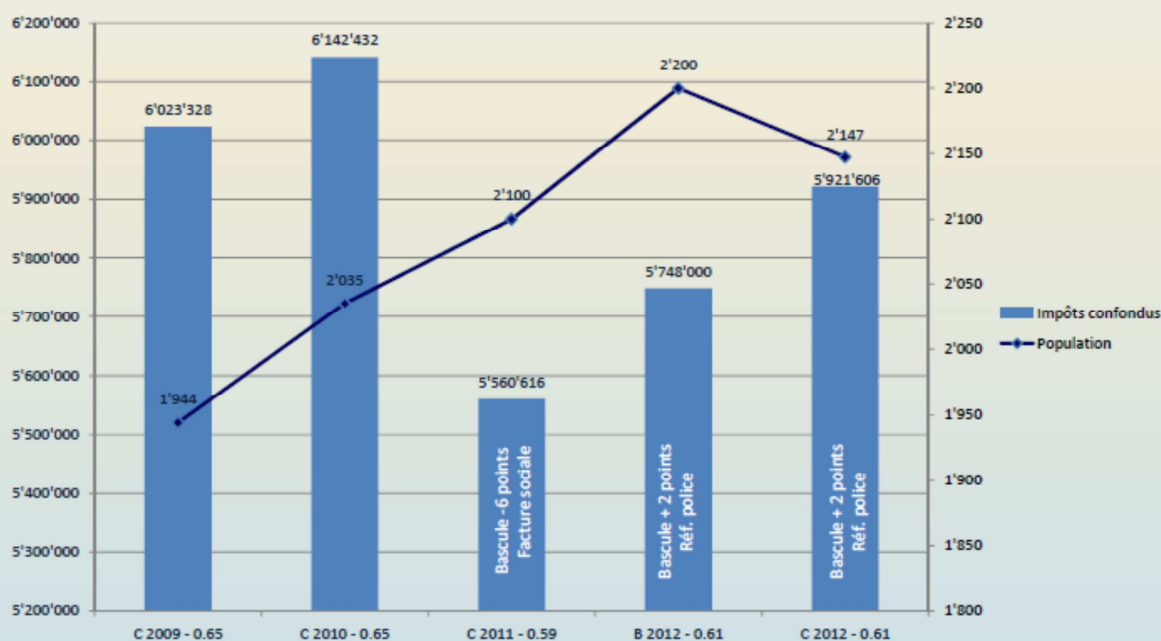
Evolution des produits financiers par nature

Comptes par nature	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart Budget 2012 Comptes 2012	Ecart %	Comptes 2011
Impôts	5'481'000	5'312'061	- 168'939	- 3,08 %	5'048'347
Patentes & concessions	140'000	107'096	- 32'904	- 23,50 %	140'084
Revenus du patrimoine	810'145	1'679'182	+ 869'037	+ 107,27 %	791'345
Taxes & émoluments	1'871'200	2'140'003	+ 268'803	+ 14,37 %	2'174'116
Parts aux recettes cantonales	285'650	615'060	+ 329'410	+ 115,32 %	509'306
Participations & remboursements	848'416	1'255'520	+ 407'104	+ 47,98 %	1'087'794
Autres participations	74'000	7'533	- 66'467	- 89,82 %	3'261
TOTAL	9'510'411	11'116'455	+ 1'606'044	+ 16,89 %	9'754'253

Conseil communal du 25 juin 2013



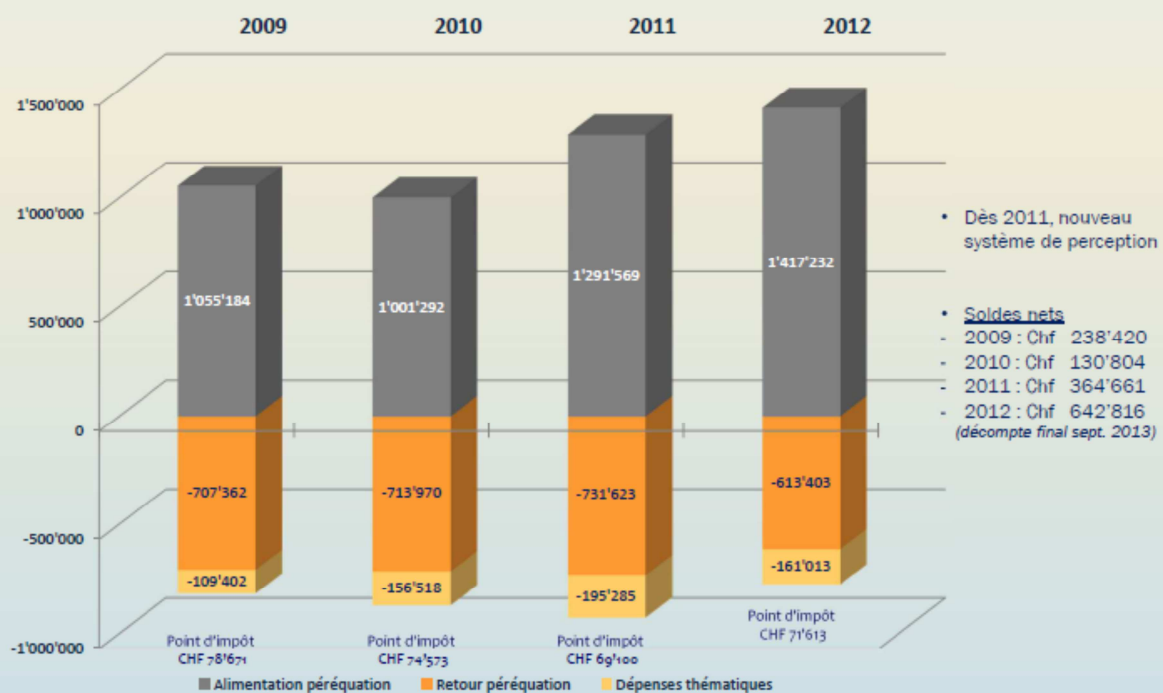
Evolution des impôts



Conseil communal du 25 juin 2013



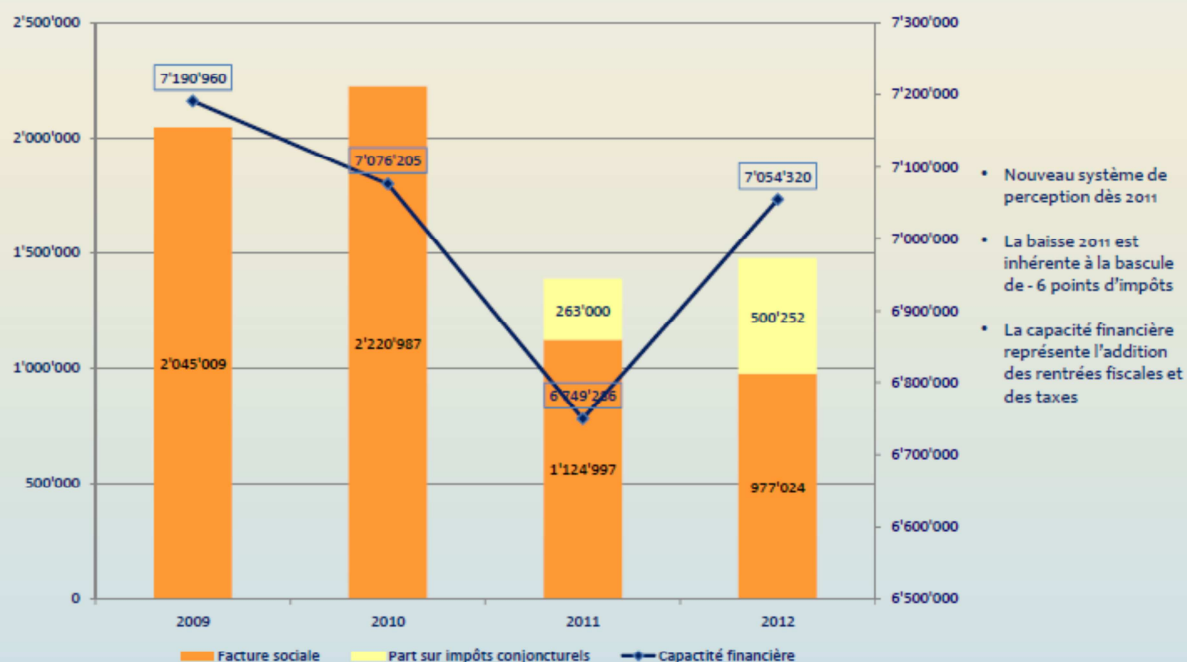
Evolution du fond de péréquation



Conseil communal du 25 juin 2013



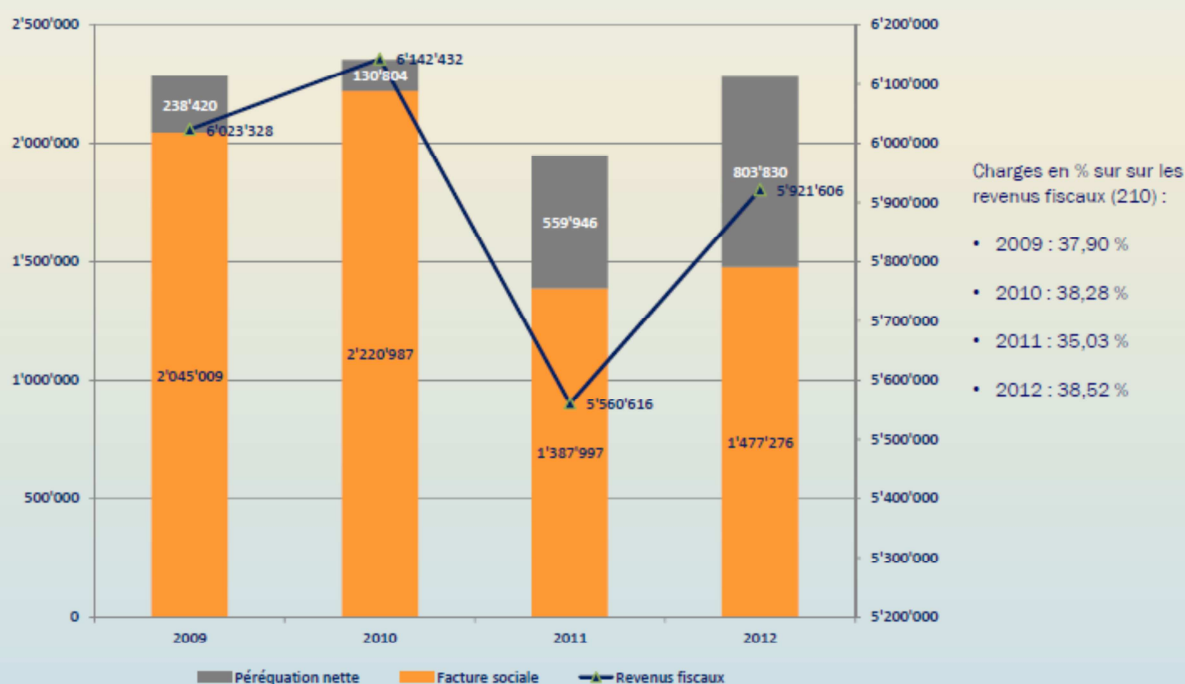
Evolution de la facture sociale



Conseil communal du 25 juin 2013



Evolution des péréquations totales en comparaison avec les revenus fiscaux



Conseil communal du 25 juin 2013



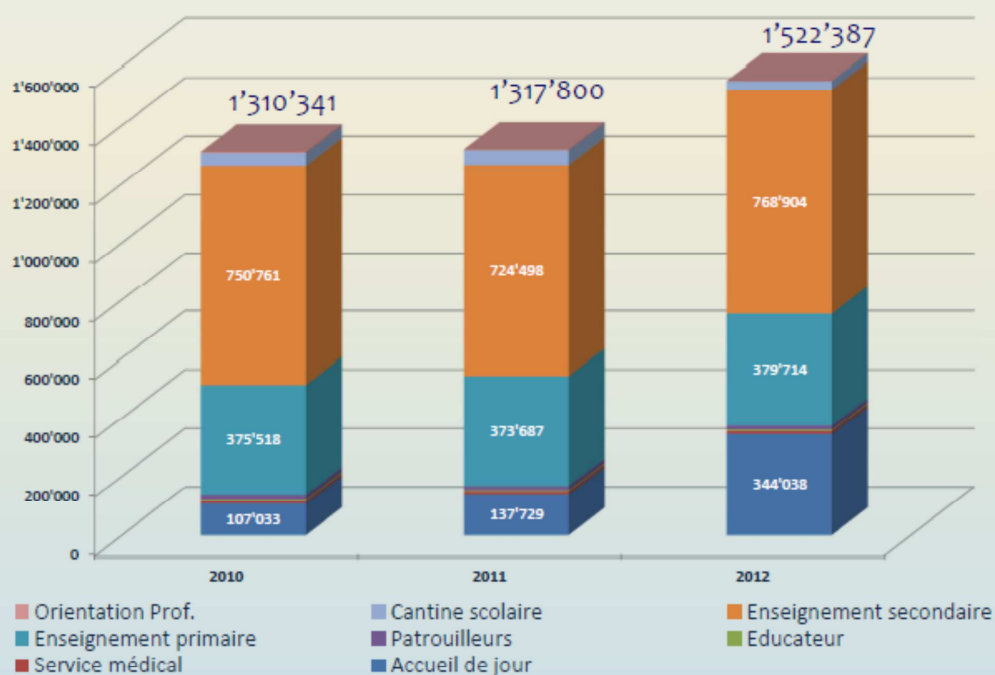
Etat des dettes et intérêts passifs



Conseil communal du 25 juin 2013



Evolution des coûts liés à l'enfance



Conseil communal du 25 juin 2013



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET SCHÉMATIQUE DES COMPTES

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

DI Dépenses d'investissements	RI Recettes d'investissements
928'333	188'781
DIN Dépenses d'investissements nettes	
739'552	

DIN Dépenses d'investissements nettes	EN Endettement net (augmentation)
739'552	150'929
	MA Marge d'autofinancement
	588'623

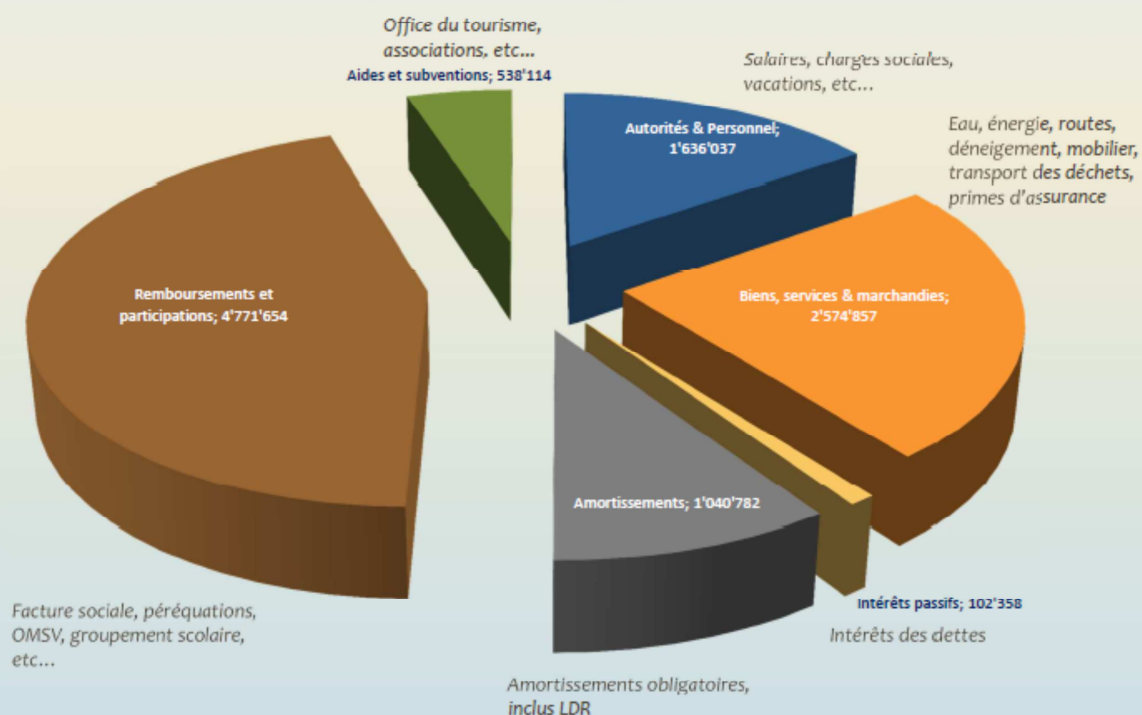
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CFE Charges de fonctionnement épurées	RFE Revenus de fonctionnement épurés
9'763'383	10'352'006
	Déduction ventes DDP 764'450
MA Marge d'autofinancement	
588'623	

Conseil communal du 25 juin 2013



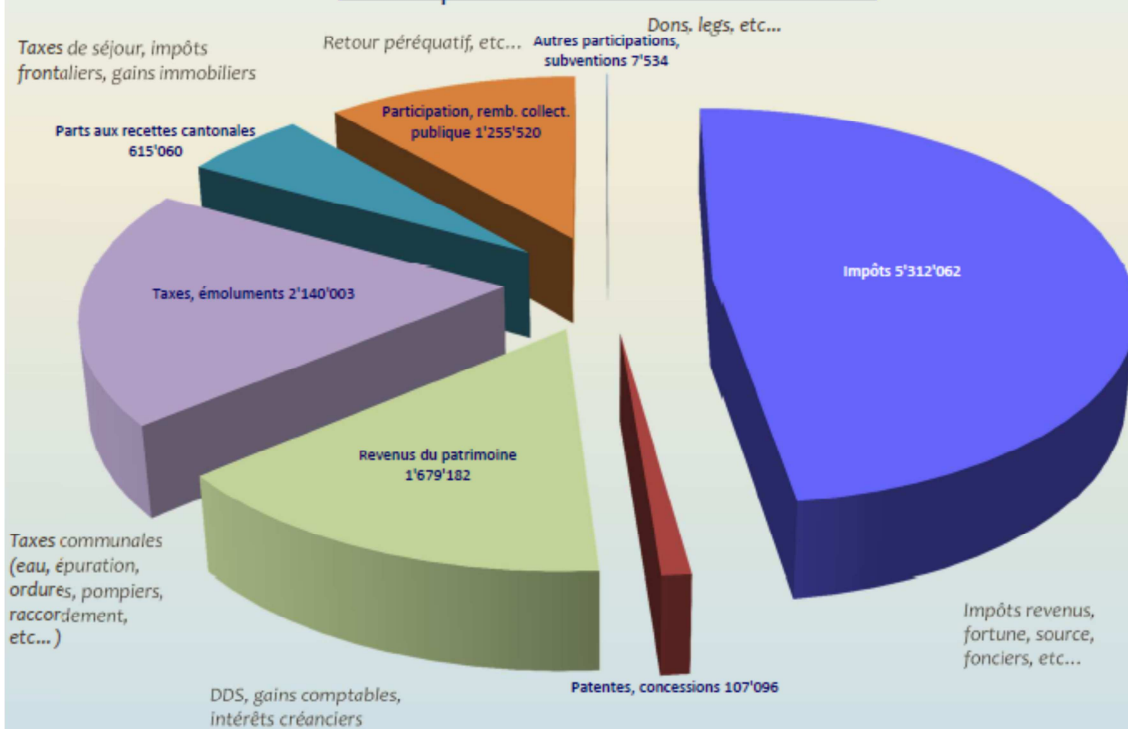
Décomposition des charges financières



Conseil communal du 25 juin 2013



Décomposition des revenus financiers



Conseil communal du 25 juin 2013



Conclusions

- L'exercice 2012 se termine avec un **résultat négatif de CHF 180'364.-**
- Les charges relatives à l'accueil de jour sont en constantes progression et pèsent lourdement sur le résultat final 2012.
- Les recettes fiscales sont certes supérieures au budget, mais ceci est inhérent aux impôts conjoncturels (gains immobiliers, droits de mutation, etc...) et comme ce secteur va considérablement freiner dans les années à venir, la principale source de revenus devra être couverte par les impôts sur les personnes physiques et sur la fortune. Comme ces derniers ne suivent de loin pas la progression des habitants, il faudra envisager de revoir notre système d'imposition.
- La marge d'autofinancement est certes positive, mais trop faible pour couvrir les investissements. Les financements futurs ne pourront être assurés sans un apport de trésorerie autre (vente de DDP, emprunt ou impôts). La situation n'est donc pas pérenne à long terme.

Conseil communal du 25 juin 2013

DOMAINES ET BATIMENTS

TERRAINS

La vente des DDP et les prorogations des droits de superficie qui arrivent à échéance se sont poursuivis.

FORETS

Le chantier de sécurisation du talus route du Télésiège a été bouclé avec un solde Fr, 1'634.- par rapport au préavis.

La mauvaise situation du marché du bois se poursuit et se répercute sur les prix et nous amène à des chiffres négatifs.

Le processus de certification de nos forêts est en cours.

MONTAGNES

Divers travaux ont été effectués dans nos chalets d'alpage :

Chalet de la St-Cergue

- peinture et électricité de la cuisine, électricité de l'écurie des veaux.

Chalet de Couvaloup de St-Cergue

- réfection du conduit de cheminée

Chalet de la Prangine

- pose de tuyaux d'alimentation en eau dans les pâturages, pose d'une cabine de douche

BATIMENTS DIVERS

Bâtiment de la voirie et du service du feu

Des travaux de correction du circuit d'eau chaude du chauffage ont été réalisés dans le bâtiment du service du feu qui a nécessité le déplacement de certaines conduites exposées au gel.

Ancienne école

Suite à un rattrapage des contrôles d'installations électriques demandés par la Romande Energie, de nombreux objets immobiliers de la commune ont été inspectés. Les installations de l'ancienne école ont été mises en conformité.

Centre du Vallon

Par rapport aux comptes 2011, le centre du Vallon enregistre une baisse de revenus de location de environ CHF 25'000 pour 2012.

TRAVAUX

CONSTRUCTIONS

Synthèse pour 2012

Enquêtes publiques :

- 5 villas-chalets + 1 immeuble de 14 appartements + 2 villas jumelles

Dispense d'enquêtes publiques :

- transformation : 18
- garages : 2

Autorisations municipales : 28

SERVICE DE L'URBANISME

La décharge en Bournesaint est arrivée à sa phase finale de remise en état. Les travaux de remodelage du terrain sont terminés. Le reboisement sera entamé en 2013.

Le projet du plan de quartier des Tencoy-Dessus, de son règlement ainsi que le rapport de justification selon l'art.47 OAT ont été soumis à une demande d'examen préalable complémentaire en 2012.

Mobilité

Dans le cadre de la sécurisation obligatoire de tous les passages à niveaux d'ici 2014 exigée par la loi, trois des cinq derniers passages à niveau sur le territoire communal sont en cours d'équipement aux Pralies. Les deux derniers sont en projet.

Au niveau régional le nouvel horaire 2012-2013 des CFF et la réorganisation des lignes de bus ont constitué une étape importante. L'augmentation de la cadence et de 33% de places assises sur les lignes régionales, ainsi que l'expérimentation d'ici 2015 d'une offre étendue sur les lignes de bus doivent permettre un report significatif des mouvements des pendulaires automobilistes sur les transports publics.

ROUTES

Voirie

Un taux d'absentéisme important a été enregistré en 2012 relatif à des cas de maladie et accidents. A noter que les remboursements d'assurances sont supérieurs au coût de la main-d'œuvre de remplacement.

Acquisition d'un nouveau véhicule 4 x 4 de voirie de type Toyota Hilux (préavis 03/2012)

Le service de la voirie a fait l'acquisition en 2012 d'un nouveau véhicule à cabine simple et pont aluminium avec ridelles, Toyota Hilux.

Réfection du trottoir « Le P'tit Gourmand » entre route d'Arzier et Rue de la Gare (préavis 22/2012)

La réfection du trottoir existant entre la route d'Arzier n° 7 et le nouveau Tea-Room, Le P'tit Gourmand, au coin de la Rue de la Gare a été réalisée l'automne passé avec la modification de la largeur et la pose d'un nouveau revêtement bitumeux.

Déneigement

Par rapport à 2011, les frais de déneigement en 2012 sont nettement supérieurs, ce qui peut être expliqué au début 2012 par un hiver glacial sur une longue période nécessitant un salage abondant et par l'apparition de grosses quantités de neige novembre 2012. L'entretien des machines dépasse aussi le budget suite à des réparations non prévues. La couverture des frais par la taxe de déneigement est de 20%.

ORDURES MENAGERES

On constate une légère augmentation du volume de déchets traités, incombant à la hausse de la population. La valorisation améliorée du tri des déchets confirme notre politique de gestion, laquelle permet d'obtenir un taux de recyclage s'élevant à 57.6 % pour l'année 2012, ce qui est un très bon résultat. Le budget du compte 45 est globalement respecté et le compte présente un taux de couverture supérieur à 74%.

EAUX USEES, EAUX CLAIRES, EPURATION

L'étude pour l'évacuation des eaux claires aux Pralies suite au remplacement de la station de relevage a permis d'aboutir à un préavis. Les travaux seront exécutés en 2013.

POLICE

Notre agent de police communal, Jean-Claude Küpferschmid a pris sa retraite à fin juin 2012, après 16 ans de bons et loyaux services : qu'il soit remercié ici pour son engagement.

L'entrée en vigueur progressive de la nouvelle loi sur la Police cantonale vaudoise a déployé ses effets au long de l'année, entraînant quelques difficultés.

Au plan sécuritaire d'abord, avec une nette diminution de la présence policière sur le plan préventif (en lieu avec la disparition du contrat de prestation que St-Cergue avait conclu avec la Gendarmerie vaudoise aux côtés des communes d'Arzier, Genolier, Givrins et Trélex et de la compagnie du NStCM) et, d'autre part, un report des charges de l'Etat de Vaud sur la commune beaucoup plus élevé qu'annoncé (près de CHF 100'000.-)

Le contrat de prestation avec la Gendarmerie vaudoise n'a pas pu être reconduit dans le courant de 2012, celle-ci ne proposant plus ce service aux communes.

Constatant une augmentation des actes de vandalismes ou d'effractions, des négociations ont été menées avec les communes d'Arzier, Genolier, Givrins et Trélex dans le but d'engager des « Assistants de Sécurité Publique (ASP) ».

Deux ASP ont été engagés sous la responsabilité administrative de la commune de Genolier et commenceront leurs activités en 2013. De plus, des démarches en vue d'adhérer au concept « Police Population » proposé par la Gendarmerie vaudoise ont été effectuées. Dans ce cas aussi, le concept devrait être lancé en 2013.

SERVICE DU FEU

L'effectif du corps du SDIS intercommunal St-Cergue Arzier se monte à 51 sapeurs-pompiers fin 2012, dont 16 porteurs d'appareils respiratoires.

Le SDIS intercommunal est intervenu à 42 reprises, pour 6 incendies, 1 feu de cheminée, 4 feux extérieurs, 12 inondations, 6 assistances à personnes, 1 sauvetage dans un ascenseur, 5 pollutions, 3 alarmes automatiques, et 4 préventions, soit un total d'environ 533 heures et 356 intervenants. L'instruction au sein du SDIS a représenté 1480 heures pour un temps de préparation de 150 heures.

Notre corps intercommunal de St-Cergue et Arzier-Le Muids bénéficie toujours de la motivation et l'engagement de personnes qualifiées.

L'équipe concours a terminé 3^{ème} avec mention « Très bien ».

Les groupes de travail politique et opérationnel pour la régionalisation du SDIS au 1^{er} janvier 2014 ont travaillé sur la mise en place d'une association intercommunale, avec l'élaboration des statuts, et sur l'organisation du nouveau SDIS Nyon-Dôle.

La journée organisée pour le Téléthon a permis de récolter une nouvelle somme record de 15'216.- Frs.

PROTECTION CIVILE

La taxe de dispense d'abris n'est plus perçue par la Commune mais directement par le canton selon la nouvelle loi en vigueur. Le fond de réserve (Compte 9282.10 du bilan) a été dissout par amortissement extraordinaire selon accord du canton.

L'ORPCi a accueilli 15 communes de l'ancien district Rolle-Aubonne, conformément au nouveau découpage des districts et regroupe 47 communes.

SECURITE SOCIALE

SERVICE SOCIAL COMMUNAL

Accueil pré-scolaire et para-scolaire

Le dépassement important des coûts prévus au budget est dû :

- à un manque de connaissance lors de l'élaboration du budget
- à une fréquentation plus importante de la crèche-garderie
- à l'ouverture d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à St-Cergue fin août 2012
- à la fréquentation de l'UAPE d'Arzier pour le repas de midi des élèves de 3P de St-Cergue en classe à Arzier fin août 2012

Le coût de garde est calculé par le réseau d'accueil des Toblerones (RAT) en faisant une moyenne des coûts des différentes structures d'accueil du RAT.

- Pour 2012, la journée UAPE est revenue à CHF 115.00 dont CHF 88.00 sont facturés aux parents qui paient la taxe maximale. Pour chaque enfant placé en UAPE les communes paient CHF 27.00
- La journée en accueil familial de jour (AFJ) est revenue à CHF 87.- dont CHF 81.50 sont facturés aux parents qui paient la taxe maximale. Pour chaque enfant placé en AFJ les communes paient CHF 5.50
- La journée en crèche-garderie est revenue à CHF 135.00 dont CHF 120.00 sont facturés aux parents qui paient la taxe maximale. Pour chaque enfant placé en crèche-garderie les communes paient CHF 15.00
- Les coûts de garde pour l'accueil pré-scolaire et para-scolaire sont facturés selon le revenu des parents, la différence étant prise en charge par les communes.

Pour l'ensemble des 16 communes membres du RAT, la participation communale moyenne a été de 33.42%. Pour St-Cergue, cette participation s'est élevée à 45.89%, mettant notre commune en tête du pourcentage payé pour l'accueil pré-scolaire et para-scolaire.

CANTINE SCOLAIRE

Par rapport aux comptes 2011, les charges réelles ont diminué. Ceci est dû à l'augmentation du prix facturé aux parents qui est passé, depuis la rentrée scolaire d'août, de CHF 7.00 à CHF 12.00. Depuis novembre, le prix d'achat des repas a également diminué.

Aucun restaurateur de St-Cergue n'étant intéressé, les repas sont pris à Bassins.

SERVICES INDUSTRIELS

Le service des eaux est intervenu pour 17 fuites, dont 6 fuites sur des conduites communales, 3 fuites sur des conduites privées, 6 fuites sur des compteurs dues au gel chez des privés et deux fuites sur des réducteurs de pression.

La quantité d'eau pompée en altitude est toujours stable. Ceci grâce au contrôle du réseau, à l'entretien et aux recherches de fuites par le service des eaux.

Deux bornes hydrantes (BH) ont été remplacées en 2012.

L'étude du renouvellement de la station de pompage de Combe Froide et du nouveau réservoir des Cheseaux est en cours. Le Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) a fait retarder la consultation auprès des services de l'Etat du projet de renouvellement de la station de pompage, afin d'initier une réflexion intercommunale entre six communes. Le but étant de trouver des synergies notamment avec Trélex qui permettraient d'éviter de construire un réservoir neuf à Combe Froide, suite aux sondages pour de nouvelles ressources à Trélex dans ce secteur et avec Arzier, afin de prévoir une bouclage entre nos réseaux qui constituerait une solution de secours à long terme et nous permettrait de ne plus être dépendant que du seul pompage depuis Combe Froide. Cette étude aboutira à des résultats en 2013.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD)

Ce compte présente une diminution de la vente d'énergie et une augmentation des honoraires et prestations de service qui correspond à une étude sur d'éventuels raccordements supplémentaires.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité à l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2012

Vu le rapport de la Fiduciaire Pierre Busset concernant les comptes 2012

Où le rapport de la Commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

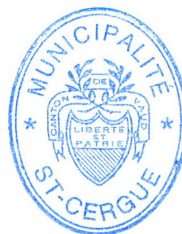
DECIDE

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2012 tels que présentés
et
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2012.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 8 avril 2013.

Le Syndic

T. Magnenat



La Secrétaire

F. Vol